

COMMUNE DE VERDON - DORDOGNE

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

du Jeudi 09 avril 2021 , 18 H 30

(convocation du 24 mars 2021)

Etaient présents : Mmes. Beaulieu, Magat, MM. Brunat, Valade, Lascroux, Levillain, Graniczny ainsi que M.Malaurie (secrétaire de mairie) pour la présentation du budget.

Secrétaire de séance : Mme Magat

1- Compte administratif 2020 :

- Présentation du document 2020.
 - Affectation des résultats du compte administratif. Délibération adoptée à l'unanimité.
- Taxes → les taux restent les mêmes
 - Concernant la Taxe du Foncier Bâti, le taux qui passe à 37,79 % peut paraître en hausse, mais pour compenser la perte de la Taxe d'Habitation, une partie de la part départementale de la TFB est transférée à la commune. (Le taux communal reste, lui, inchangé)
 - Taxe Foncière non bâti → pas de changement

2- Budget 2021 :

- Présentation du budget 2021.
 - Délibération adoptée à l'unanimité.

3- Délibérations :

- Modification des statuts de la CCBDP.
 - Création de la « Maison France Services » à la mairie de Lalinde. Délibération adoptée à la majorité avec 6 voix pour et 1 abstention.
- Projet Hercule
 - Opposition au projet présentant aux yeux du Conseil de gros risques pour le service public d'électricité. Délibération adoptée à l'unanimité.
(Malgré formulation du document et origine peu claires)
- Projet de réduction des horaires d'ouverture du bureau de poste de Mouleydier et de transformation en Agence Postale.
 - Le Conseil Municipal est opposé à ce projet mettant également à mal un service public essentiel en milieu rural. Délibération adoptée à l'unanimité.
- Convention SPA
 - Délibération adoptée à l'unanimité.

4- Informations :

- Aménagement de la place
 - Début des travaux début juin.
- Voirie
 - Pose d'une bordure le long de la maison de Mme Nézet (prévu le 12 avril)
 - Réfection de la route de St germain au niveau de la montée avant l'arrivée sur Verdon.
 - Réfection des bordures dans la ligne droite de cette même route (avant l'antenne aviation)
 - Creusement des fossés route de la forêt.
 - Reconduction du contrat d'entretien espaces verts avec M. Mazeau dans les mêmes conditions (4000 €/an)

La séance est levée à 20 H 27